

Annonce de recrutement ref. kinelh-030822

Fonction : VACATIONS: Kinésithérapeute en LHSS (Lits Halte Soins de Santé) ou LAM (Lit Accueil médicalisé)

Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) accueillent, de jour comme de nuit, « des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue » (décret n° 2016-12).

Les LAM sont destinés aux « personnes sans domicile atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures » (décret n° 2016-12)

Dans ces centres, la prise en charge se déploie autour du souci d'améliorer l'état général du patient. L'entrée par le soin technique constitue souvent une première étape à une prise en charge globale. Il favorise les interactions avec les personnes hébergées, crée du lien, installe une forme de confiance qui fait souvent défaut, et participe à reconstruire une attention à soi, à sa santé et à son corps. L'équipe soignante (composée d'un médecin référent, d'infirmier.ère.s, d'aides-soignant.e.s, de psychologues et ergothérapeutes) assure une continuité des soins 24h/24. Des travailleurs sociaux assurent un accompagnement social adapté. Des animateur.rices viennent également proposer des activités qui permettent aux personnes hébergées de réapprendre à concentrer leur attention, redonner confiance en ses capacités, et retrouver une estime de soi. Chaque acteur de l'équipe pluridisciplinaire est impliqué dans le processus de prise en charge.

La mission

Le(la) kinésithérapeute a pour mission de permettre aux patient(e)s orienté(e)s par le médecin de maintenir leur autonomie et prévenir les dépendances. Il(Elle) dispense des soins de rééducation et de réadaptation afin de soulager, rééduquer et améliorer les capacités physiques des hébergé(e)s. Le(la) kinésithérapeute exerce ses fonctions sur prescription médicale du médecin référent de la structure. Il(Elle) utilise des techniques divers : massages, récupération articulaire et musculaire, sollicitation des réflexes, de la sensibilités, de l'équilibre ainsi que le désencombrement bronchique etc.

Le poste

Plus spécifiquement, vous :

- Mettez en œuvre et conduisez des activités de soins, de rééducation, de réadaptations ;
- Élaborez et conduisez une démarche d'éducation et de conseil auprès des usagers ;
- Accompagnez les équipes sur certaines pratiques et programme de soins ;
- Coopérez avec l'équipe pluridisciplinaire afin d'assurer une continuité de soins.

L'expérience

Tout niveau d'expérience

Une expérience avec un public en situation de précarité est appréciée

Les compétences

Vous êtes motivé.e pour contribuer à un projets innovant pour la prise en charge globale de personnes en situation de grande précarité sociale et avec des pathologies lourdes

Vous avez un fort esprit d'équipe ;

Vous savez faire preuve de bienveillance et d'empathie ;

Vous êtes rigoureux(se), et vous avez de bonnes capacités organisationnelles ;

Vous êtes bon(ne) communicant(e), et avez le sens du contact

Vous savez rendre compte à votre hiérarchie de votre activité

Le contrat

Nos postes sont à pourvoir dès que possible, en contrat de travail vacataire de 6 mois, renouvelable le cas échéant par période de 6 mois.

Votre rémunération sera de :

100 €/brut par vacation de trois heures

Vous bénéficierez également :

- d'avantages en nature pour vos repas ou d'une indemnité pour vos repas.
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%.(au prorata des heures effectuées dans le mois)

Disponibilité demandé: deux ½ journées par semaine

Sites (au choix à nous préciser) :

- LAM Babinski, 7ter Avenue de la République, 94200 Ivry-sur-Seine
- LAM NDBS, 68 rue des plantes, 75014, Paris
- LHSS Babinski, 7ter Avenue de la République, 94200 Ivry-sur-Seine
- LHSS Les Lilas, 68 rue des plantes, 75014, Paris ;
- LHSS Plaisance, 12 rue Ridder, 75014 Paris ;
- LHSS Ridder, 12 rue Ridder, 75014 Paris ;
- LHSS Saint Michel, 35 Avenue Courceline, 75012 Paris.